



Simon Veil signe la "Déclaration of Remembrance" (Déclaration du souvenir) à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de Yad Vashem (Israël, 17 septembre 2003).

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Organisation et objectifs

Créée en 2000, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, dont la dotation provient essentiellement de la spoliation des juifs de France, a pour vocation de soutenir des projets dans les domaines de l'histoire et la recherche sur la Shoah, la pédagogie et la transmission, la mémoire, la solidarité, et la culture juive. Elle inscrit son action dans le cadre français et international, au nom des principes de vérité, de solidarité et de reconnaissance.

Organisation

Présidée par Mme Simone Veil, la Fondation est administrée par un **Conseil d'administration** qui comprend des membres représentants des pouvoirs publics, des institutions juives et des personnalités qualifiées. Le **Bureau**, constitué de la présidente, vice-présidents, trésorier et secrétaire général, est élu par le Conseil d'administration.

Les projets, instruits par la **Direction générale** de la Fondation, sont évalués par des **commissions** constituées de membres bénévoles. Le Conseil d'administration et, le cas échéant, le Bureau, par délégation, décident, après examen des recommandations des commissions, du choix des projets et des aides à leur apporter. La **Commission financière** veille à la préservation de la valeur de la dotation et au bon emploi de ses revenus.

Champs d'intervention

Cinq commissions couvrent les champs d'intervention de la Fondation. Chaque commission étudie la pertinence et la faisabilité des projets présentés:

- **Commission "Histoire et Recherche"**

La Fondation développe la recherche sur les persécutions antisémites et la Shoah, et soutient les recherches des spécialistes français et étrangers. Elle concourt à mieux faire connaître les travaux de l'école historique française au plan international. Ainsi, elle a pour objectif de soutenir et créer des structures pérennes de recherche et de formation : instituts, chaires, écoles doctorales, réseaux de recherche et de formation nationaux et internationaux, en synergie avec les institutions françaises, européennes et internationales concernées.



Porte d'entrée du camp de Birkenau.

- **Commission "Pédagogie et Transmission"**



Revue "Histoires vraies".

La Fondation s'attache à développer l'intégration de l'enseignement de la Shoah, incluant l'histoire des "Justes", dans la formation des enseignants et la recherche pédagogique, les programmes scolaires, les cursus universitaires publics et privés, en veillant à diffuser plus largement les résultats des recherches historiques dans l'enseignement universitaire et scolaire. Par l'enseignement de la Shoah, la Fondation vise à transmettre aux jeunes générations le respect de la vérité historique et le rejet de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie, sans toutefois les désespérer au moment où leur personnalité se construit.

▪ Commission "Liens de Mémoire"

La Fondation a pour mission de contribuer à préserver et perpétuer localement, régionalement, nationalement et internationalement, le souvenir de la déportation des Juifs de France et des discriminations dont ils furent victimes sous les gouvernements de Vichy.



Camp des Milles.

▪ Commission "Solidarité"



Enfants de l'orphelinat de Louveciennes, rafés le 22 juillet 1944.

La Fondation soutient l'action des institutions spécialisées dont la vocation est d'apporter une aide sociale, médicale et psychologique, en priorité aux déportés juifs, âgés, isolés, proches ou éloignés de la communauté juive, et aux enfants de déportés, dans le besoin. Elle peut également apporter son soutien aux institutions qui s'adressent aux autres victimes de la Shoah, aux " Justes " et aux enfants de " Justes ".

▪ Commission "Culture juive"

La Fondation, consciente de ses responsabilités envers la communauté juive française, la plus importante d'Europe occidentale, souhaite contribuer à renforcer les différentes composantes de la culture juive et du judaïsme, dans le respect de leur diversité, afin d'assurer la pérennité d'une culture plusieurs fois millénaire et dont des pans entiers furent, en Europe, anéantis pendant la Shoah.

Elle contribue, en France et en Europe, au développement de cette identité en privilégiant les projets destinés à ceux qui se reconnaissent comme partie prenante de la religion, de l'histoire et de la conscience collective juive.



La Bibliothèque du Séminaire israélite de France entièrement rénovée grâce à la FMS.

Source: www.fondationshoah.org